

Jeunes en sécurité, Collectivités sécuritaires

Présenté par
Chelby Marie Daigle
Le 8 octobre 2009

Sujets de discussion

- Façons d'aider vos enfants à ne pas s'impliquer dans les activités des bandes de rue et à grandir en santé et pleins d'espoir dans un milieu sécuritaire
- Accès aux ressources communautaires pouvant vous aider ainsi que vos enfants et votre quartier

Qu'est qu'une bande de rue?

- Groupe de jeunes ou d'adultes s'adonnant à diverses activités criminelles. Il peut être peu structuré ou, au contraire, bien organisé, avec des règles de conduite bien définies.

Service de police d'Ottawa

Cinq (5) principales raisons pour lesquelles les jeunes se joignent à des bandes de rue

1. Sentiment d'appartenance
2. Protection contre la violence
3. Pauvreté / accès à de l'argent
4. Absence de motivation à l'école
5. Absence de supervision parentale

« C'est le temps d'agir : la prévention des bandes de rue à Ottawa »

Michael Chettleburgh 2008

Raisons qui font que des jeunes évitent de s'impliquer dans des bandes de rue

- Ont une relation positive avec leurs parents, frères et soeurs, amis et membres de leur collectivité (sentiment d'appartenance)
- Ont la volonté d'aller à l'école
- Ont l'occasion de s'intéresser à des sports, à des loisirs, à la musique et aux arts
- Ont l'occasion d'acquérir des compétences et d'éprouver un sentiment d'accomplissement
- Sont pleins d'espoir et ont l'impression de contrôler leur vie

Prévention du crime Ottawa et Groupe de travail sur les bandes de rue à Ottawa
Mike Justinich 2008

Enfants de 6 à 12 ans

- Développement intellectuel
- Développement physique
- Développement affectif
- Développement social
- Développement spirituel



Facteurs de risque

- Agressivité, incapacité de maîtriser sa colère
- Manque d'attention, impulsivité
- Difficultés à l'école
- Manque d'empathie (ne tient pas compte ou ne se soucie pas des sentiments des autres)
- Se bagarre souvent
- Difficulté à se faire des amis ou fréquentation d'un groupe d'amis en difficulté

D'après « What are the Roots of Violence and the Relevance to Gang Intervention? »

Source : Alan Leschied, Ph.D. (psychologie clinique), octobre 2008, et le programme Preparing Achievers for Life Success (PALS) de la Southern Methodist University (SMU)

Qu'est-ce que la résilience?

La résilience est la capacité de prévenir, d'amoindrir ou de surmonter les effets néfastes des situations difficiles.

Les enfants résilients éprouvent...



**Un profond
sentiment
d'appartenance
à leur famille, à
leur école et à
leur collectivité**

Les enfants résilients se sentent...

En sécurité à la maison et dans leur collectivité.



Les enfants résilients sont...



Pleins d'espoir

Les enfants résilients aiment...

Aller à l'école



Les enfants résilients ont...



**Un adulte qui
se soucie
d'eux dans
leur vie**

Que peut-on faire?

À la maison

- Passer du temps de qualité avec ses enfants
- Écouter ses enfants
- Découvrir les intérêts et les valeurs de ses enfants
- Expliquer la raison d'être des règles pour que les enfants apprennent à distinguer le bien du mal
- Être un modèle pour ses enfants
- Favoriser la bienveillance, la considération et l'empathie entre ses enfants

Que peut-on faire?

À la maison

- Enseigner à ses enfants comment faire face à la pression exercée par les pairs
- Aider ses enfants à acquérir de bonnes aptitudes pour la résolution de conflits
- Connaître en tout temps les allées et venues de ses enfants

Que peut-on faire?

À l'école

- Faire connaissance avec les enseignants de ses enfants ***avant*** qu'il y ait des problèmes
- Faire participer ses enfants à des activités scolaires comme des activités sportives structurées, la chorale de l'école ou des pièces de théâtre
- Se joindre à l'association des parents et des enseignants
- Faire du bénévolat à l'école ou pendant les sorties scolaires

Que peut-on faire?

Dans la collectivité

- Se joindre à l'association des locataires ou à des groupes communautaires, religieux ou culturels
- Participer à l'organisation d'activités de développement de l'esprit communautaire dans son quartier
- Signaler les activités criminelles à la police

Signes de l'implication possible d'un jeune dans les activités d'une bande de rue

- A soudainement un mauvais rendement scolaire
- Se dispute soudainement avec ses parents et ses enseignants
- A changé de groupe d'amis et veut beaucoup trop qu'on le laisse seul
- Semble consommer du tabac, de l'alcool ou des drogues
- A des interactions négatives avec la police
- Fait des achats impulsifs et excessifs
- Possède des sommes d'argent importantes dont la provenance est inexpliquée
- Commet des actes de vandalisme ou de délinquance
- Porte une arme ou dissimule des objets personnels

Service de police d'Ottawa

Couvre-feu

- Un jeune de **moins de 16 ans** ne peut pas flâner dans un endroit public ou se trouver dans un endroit de divertissement public entre **minuit et 6 h**, sauf s'il est accompagné d'un adulte qui en est responsable (paragraphe 79 (5) de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*).
- Un parent dont l'enfant n'a pas respecté le couvre-feu peut être accusé d'une **infraction provinciale** (amende pouvant atteindre 1 000 \$).

Parenting Challenging Teens
Service de police d'Ottawa 2008

Loi sur la responsabilité parentale

- **Les parents** peuvent être tenus **responsables** de la perte d'un bien ou des dommages causés à celui-ci par leurs enfants (de moins de 18 ans) **sauf** si l'activité qui a causé la perte ou les dommages **n'était pas intentionnelle** ou si les parents ont exercé une **surveillance raisonnable** des enfants et ont fait des **efforts raisonnables** pour empêcher la perte ou les dommages

Parenting Challenging Teens
Service de police d'Ottawa 2008

Signalement à la police : Le bon appel au bon endroit!

- **9-1-1** – Situations mettant la vie en danger ou crimes en cours
- **613-230-6211** – Autres urgences
- **613-236-1222, poste 7300** – Vols de véhicules ou d'autres objets, dommages à la propriété, personnes disparues.
- **613-236-1222** - Centres de police communautaire et demandes de renseignements
- Service de police d'Ottawa – Section de l'intervention auprès des jeunes et de la déjudiciarisation : **613-236-1222, poste 5355** ou Coordonnatrice de l'intervention auprès des jeunes et de la déjudiciarisation : **613-236-1222, poste 5342**
- **613 233-TIPS (8477)** Crime Stoppers

Ressources communautaires

Misons sur la collaboration

Voici de l'information sur les organismes et les programmes de votre collectivité qui peuvent vous aider à faire de vos enfants des personnes résilientes

Jeunes en sécurité, Collectivités sécuritaires

Présenté : Chelby Marie Daigle

Au nom de la Coalition des centres de
ressources et de santé communautaires
d'Ottawa

Financement : Prévention du crime Ottawa